



www.montcarra.fr

Bulletin municipal de
Montcarra

Janvier 2019

Ô Puits gourmand
a ouvert ses portes

Étang de Gôle
Un nouveau Plan de gestion

Sécurisation
Rue des Fontaines et route de Dolomieu

Biodiversité
2 libellules pour Montcarra !

Village Nature



Balcons
DU
Cauphiné
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Dans votre bulletin

Janvier 2019

Travaux	4
Urbanisme	5-6
Budget communal 2018	7
Administratif	8
Fleurissement	9
École	10-11
CCAS	12-13
Assistantes maternelles	12
Droit des femmes et des familles	12
ENS de l'étang de Gôle	14-15
Pêle-mêle de l'année 2018	16-17
Les classes en 8	18
État civil en 2018	18
Fêtes de quartiers	19
Associations	20-27
Coordonnées des Associations	26
Économie locale	28
Civisme	29
Les Balcons du Dauphiné	30-31
Pôle enfance, jeunesse des	
Balcons du Dauphiné	31
Sictom	32
Santé: l'AVC	32
Enedis : L'élagage	33
Guide pratique 2019	34
Coordonnées diverses	35
Calendrier 2019	36

Le mot du maire



Mesdames,
Messieurs,
Chers amis,

Montcarra... un lieu de vie enviable, une situation géographique qui offre de toutes parts des ouvertures paysagères sur de beaux panoramas.

Vos élus sont soucieux de cette qualité environnementale, ils essaient de la préserver aussi bien pour votre cadre de vie urbain que dans le cadre naturel. Et c'est toujours dans cette optique que nos efforts se poursuivent dans la continuité des précédents mandats, comme la sécurisation de la traversée du village, avec l'enfouissement des réseaux, la création de trottoirs et d'espaces végétalisés, ou bien la préservation de votre bel espace naturel de l'étang de Gôle avec le renouvellement de son Plan de gestion. L'obtention du label "2 Libellules" cette année en est une récompense.

C'est encore dans cette dynamique que nous continuons à développer des infrastructures pour vous apporter toujours plus. Le dernier mandat a été marqué par la construction de la mairie et de la salle polyvalente. Pour l'année 2018, nous retiendrons l'ouverture de votre commerce Ô Puits gourmand et la construction des logements de la SEMCODA. Et pour cette année 2019, c'est un espace multi-activités qui devrait se concrétiser. Ce dernier est indispensable aussi bien pour les enfants que pour tous les habitants, au niveau sportif, associatif, et peut-être bien plus encore.

Montcarra, c'est aussi toutes les associations à qui je souhaite, bien sûr, la réussite dans leurs projets. Je remercie tous les bénévoles qui font un travail exemplaire au quotidien. Vous êtes des partenaires indispensables pour une municipalité. C'est grâce à vous que se tisse ce lien social, culturel, entre toute la population et toutes les générations et c'est grâce à vous, à votre solidarité, que la rudesse de la vie peut être parfois atténuée.

Vous trouverez tous les détails de cette vie municipale, associative, ou communautaire tout au long de votre bulletin municipal. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Le Conseil municipal et moi-même sommes heureux de présenter à chacune et à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2019.

David Emeraud, le maire,
et son équipe

Comice agricole 2019

La commune de Saint-Chef accueillera le Comice Agricole et le concours départemental d'élevage en août 2019

L'idée fait son chemin, elle mûrit dans nos têtes, la proximité du futur Comice agricole du 24-25 août à Saint Chef, donne envie aux habitants de réaliser un char. Aucun thème n'est imposé, il y a donc de multiples possibilités, tous les bénévoles sont les bienvenus.

Une association d'éleveurs de l'Isère a été créée pour mettre en place ce Comice qui sera doublé du concours départemental d'éleveurs, sous la présidence de Richard Armanet accompagné de la vice-présidente Séverine Deschamps de Saint Chef.

Le Comice agricole

Une occasion de mettre en avant l'agriculture locale, de valoriser les agriculteurs et agricultrices qui chaque jour s'occupent sans relâche de leurs champs, leurs cultures et leur bétail.

Mais aussi et surtout une fête rurale qui vise à rapprocher la population et les générations.



Le char de Montcarra, "la paix dans le monde", lauréat du 1^{er} prix lors du Comice en 1986
Au volant : Christine Rivoire

En 1986 le village de Montcarra avait remporté le premier prix pour l'animation du Corso sur la commune de Vignieu.

► Plusieurs réunions de préparation auront lieu en mairie, pour en être informés merci de vous faire connaître au 06 67 80 11 15 ou par mail : vsignol@orange.fr.



Comité des Fêtes : Remise de la somme de 1200€ au profit du Téléthon 2018

Piles usagées : encore utiles!

Leur recyclage permettra au Téléthon de récupérer encore plus d'argent. Rapportez les auprès d'un membre du comité des fêtes.

Votre site internet municipal vous fournit de nombreux renseignements:

<https://montcarra.fr>

Retrouvez également diverses informations sur la page

Facebook "Mairie de Montcarra"



Population légale à Montcarra au 1^{er} janvier 2019 = 539 habitants

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants du village.

Vous êtes invités à vous présenter en mairie afin de venir chercher tous les renseignements utiles dont vous pourriez avoir besoin.



Plusieurs passages de cigognes ont été observés dans le village cet été!



Direction de la publication : David Emeraud
Rédaction : Commission communication, secrétaires, associations. **Photos :** élus, associations, M. Aznar, P. Di Raffaele-Thuilier.
Conception : Commission communication
Mise en page/Graphisme : Florence Perrisseez.
Impression : NumeriP - La Tour du Pin - Sur papier certifié Pefc.

Travaux

Sécurisation de la voirie

Les travaux de sécurisation de la traversée du village, débutés depuis plusieurs mandats, se poursuivent.

Rue des Fontaines

La prochaine tranche sera la rue des Fontaines. Le Syndicat des eaux devrait débuter cet été 2019 avec la mise en séparatif des eaux usées/eaux pluviales. Suivra l'enfouissement des réseaux communication/électricité à l'automne. Et pour finir ce seront les travaux de voirie, avec l'élargissement des trottoirs, pour sécuriser les piétons et respecter les normes en vigueur. La voie étant trop étroite, il y aura obligatoirement un rétrécissement à sens prioritaire, ce qui devrait faire ralentir les automobilistes. La végétalisation est prévue afin de respecter une continuité dans le village et toujours dans un souci d'amélioration du cadre de vie.



Les riverains seront conviés à une réunion d'information sur ces projets au cours du printemps 2019

Route de Dolomieu

Suite au grave accident qui s'était produit à cette sortie du village sur la D143, la demande des riverains était très forte pour une amélioration de la sécurité. Cette partie de voirie étant limitrophe avec la commune de St Chef, les deux villages ont travaillé ensemble avec un bureau d'études afin de trouver une solution.



L'étude est en cours, les propositions ont évoluées en un aménagement complet de sécurisation de la voirie et des piétons. Les travaux pourront certainement être prévus et réalisés sur le budget 2020.

Eclairage public

Secteur par secteur, l'éclairage des voiries est régulièrement amélioré.

En effet, les ampoules sont progressivement remplacées par un éclairage à LED beaucoup plus économe en énergie. Une partie de la Grande rue en a été équipée lors des derniers travaux, c'est fait au Royolet depuis cet automne sur sept points lumineux. Et cela se fera sur la rue des Fontaines lors des prochains travaux de sécurisation prévus.

De plus, toutes les programmations se feront maintenant grâce à des horloges astronomiques. Celles-ci déclenchent la mise en marche/arrêt automatique de l'éclairage suivant l'heure de lever et de coucher du soleil et suivant une programmation horaire hebdomadaire. Ces améliorations sont rendues possibles grâce au SEDI, Syndicat des Énergies du Département de l'Isère, auquel adhère la commune: il gère les travaux et participe financièrement.

Electricité à l'église

Les travaux d'électricité vont pouvoir être réalisés en 2019: il est prévu la rénovation de l'installation et du tableau électrique, le remplacement des ampoules par des LED, la mise en valeur du "Mort en bois" par un éclairage approprié, et l'automatisation des cloches.

La mise en place d'un système de chauffage approprié est à l'étude, le coût sera un paramètre important à prendre en compte.

Travaux au Buclay

Travaux de notre commune voisine Ruy-Montceau

Le chemin du Thuilay, situé en amont du hameau du Buclay sur cette commune voisine, était régulièrement sujet aux ravinements, ce qui entraînaient une descente des cailloux sur le chemin du Buclay lors de fortes pluies. Un accord a été établi avec la commune de Ruy-Montceau: elle a réalisé des travaux de revêtement en enrobé sur le chemin, dans la partie orientée nord/sud, zone en forte pente entre les talus. Le piège à gravier déjà construit lors du mandat précédent ne résolvait pas le problème, il nécessitait de plus un curage régulier.



Chemin du Thuilay Ruy-Montceau

Urbanisme

Projet : un espace multi-activités

L'achat des terrains situés derrière le bâtiment mairie/salle polyvalente s'est concrétisé. Un projet d'espace multi-activités et parking est en cours d'études. L'objectif sera de satisfaire rapidement aux besoins actuels: espace sportif pour les élèves de l'école, espace de jeux pour les enfants du village, espace pour des manifestations, pour les associations, parking, il devra aussi pouvoir être évolutif dans le temps.

Cimetière : Objectif "Zéro phyto"

Le cimetière est un lieu dans lequel il est le plus difficile de satisfaire à cette obligation réglementaire du "Zéro phyto", car nous souhaitons le voir bien entretenu.

Le choix a été fait de le laisser reverdir. Afin d'accélérer le processus de repousse, un mélange spécial de graines a été semé. Les plantes auront un rôle esthétique de couvre-sol, elles sont peu gourmandes en entretien et ne nécessiteront normalement qu'une à deux tontes par an.



Soyons patients, un temps de transition sera nécessaire avant de voir des allées verdoyantes. Sachant que sur les endroits les plus fréquentés, l'herbe repoussera moins

Le "zéro phyto" c'est aussi pour les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019. Les pesticides d'origine non naturels sont dorénavant bannis des rayons en jardinerie.

Cela comprend les insecticides, fongicides, herbicides, en fait tous les produits phytosanitaires d'origine non naturelle à base de produits considérés comme toxiques, voire cancérigènes.

Adressage des habitations

Un travail sur l'adressage des habitations du village a été engagé avec les élus.

Les noms et numéros des voiries vont être étudiés afin d'être conforme aux exigences d'adressage. Il sera nécessaire que tous les habitants aient bien eu l'attribution d'un numéro pour leur logement et que ce numéro soit bien visible de la rue. Cette révision s'impose pour améliorer les services de secours des pompiers, les services de livraison postale, mais aussi pour les raccordements futurs à la fibre optique: en effet aucun branchement ne pourra être réalisé sur une adresse non conforme.

Certaines adresses seront susceptibles d'être modifiées. Les habitants concernés seront conviés à une réunion et nous prendrons ensemble les décisions qui s'imposent.

Urbanisme en 2018

Permis de construire : 8
Déclarations de travaux : 10

Le service ADS

= Application du Droit des Sols

► Trois architectes conseillers vous renseignent avant l'instruction de vos dossiers de permis de construire, dans les locaux des Balcons du Dauphiné de Mostel. Sur rendez-vous au 04 74 80 23 30.

Ils pourront accompagner les candidats à la construction pour :

- l'insertion du projet sur le terrain, dans le site bâti ou naturel,
- l'implantation de la construction, sa conception et celle du jardin, l'utilisation des énergies renouvelables.
- transformer une habitation, repenser le mode de chauffage, rénover une toiture, faire un ravalement, etc.
- restaurer, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, etc.
- vous renseigner sur les démarches administratives, les aides financières, la réglementation et les professionnels en terme d'économie d'énergie

► Par ailleurs, pour toutes questions purement réglementaires liées au PLU, (difficultés de compréhension, éventuelles interprétations réglementaires) : vous pouvez consulter le service instructeur pour votre permis de construire ou déclaration de travaux, aux mêmes coordonnées téléphoniques.

RAPPEL : Les travaux doivent être enregistrés avant tout commencement. Tout manquement à cette obligation entraîne autant de soucis de régularisation pour le particulier (voir de démolition) que pour la commune.



La réunion des maires et adjoints du canton du mois d'octobre s'est déroulée à Montcarrà. La Poste a réalisé une intervention sur ce sujet de l'adressage.

Construction achevée pour le bâtiment SEMCODA

Après plusieurs années de procédure, un jugement et trois permis de construire, vous avez vu apparaître cette architecture. Elle a donné à la commune cinq logements collectifs du T2 au T4, déjà tous occupés. Et surtout une surface commerciale de 180 m² vous permet d'avoir à nouveau un commerce de proximité : restaurant, bar et épicerie locale. La municipalité a tout fait pour que celui-ci démarre bien et fonctionne. Elle a acheté une licence IV en Auvergne, équipé la cuisine avec la SEMCODA, lancé un appel à candidature et sélectionné les candidats pour tenir le commerce. Voir aussi p.30



Le nouveau bâtiment SEMCODA avec cinq logements et un espace commercial



Présentation des nouveaux gérants : Chloé Antonucci et Jérôme Pellier aux conseillers municipaux - 8 mars 2018



La réception du chantier avec la municipalité, la SEMCODA, les artisans, et les futurs gérants - 9 avril 2018

Place du Puits :

Le petit terrain d'environ 300 m² situé rue du Stade face au bâtiment "Le Puits" a été acquis par la commune qui envisage de faire un parking. Cet espace sera utile aussi bien aux riverains qu'aux clients du commerce. Nous espérons pouvoir garer une dizaine de voitures. Un aménagement provisoire commencera bientôt. Nous rappelons que les places communales ne sont pas des parkings privés, mais bien des places pour vous tous. Un stationnement temporaire est souhaitable.

À noter : Un stationnement de trop longue durée au même endroit, est considéré comme abusif. Il peut entraîner une amende et la mise en fourrière de votre véhicule.
Contravention 2^e classe (art R417-12)

Révision des listes électorales



Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur une liste électorale, cette inscription est obligatoire. Vous êtes invités à signaler tout changement de domicile, que ce soit pour une inscription ou votre départ. La liste électorale fait l'objet d'une révision annuelle. C'est la mission d'une commission administrative de statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation reçues en mairie. Cette commission est composée du maire, d'un élu (Béatrice Di Raffaele-Thuillier) et de deux personnes du village: l'une déléguée de l'administration, désignée par la préfecture, et l'autre déléguée choisie par le tribunal de Grande instance. À Montcarra Jocelyne Vessiller et Jean Magnard remplissent ce rôle.

Containers de tri sélectif

Les conteneurs pour le tri sélectif sont depuis l'année dernière situés au stade.



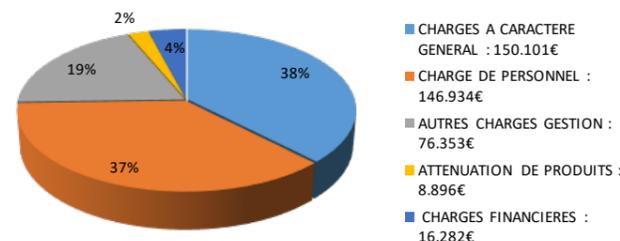
Tout dépôt à côté des bacs sera considéré comme dépôt sauvage, et susceptible de poursuites.

Déplacés de leur ancien emplacement à proximité de la mairie, suite à des dépôts réguliers de déchets en tous genres à côté des conteneurs, inesthétiques pour un centre du village, leur situation n'est toujours pas satisfaisante. Toujours beaucoup trop de déchets sauvages à côté des bennes (et surtout par des personnes extérieures à la commune!) et moins de proximité avec les habitants. Nous cherchons un autre emplacement.

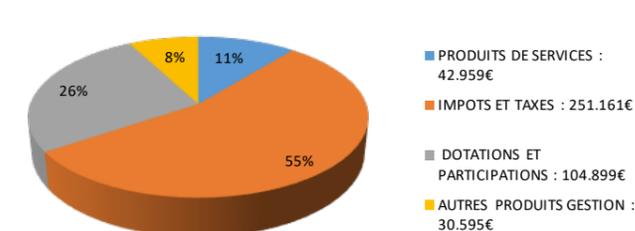
Budget communal 2018

Estimation au 15 janvier 2019

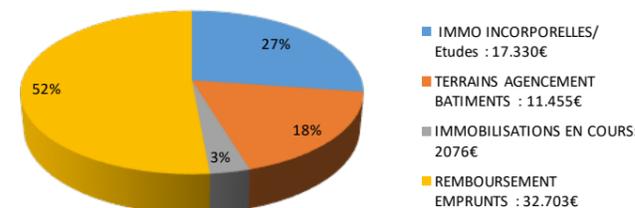
Dépenses de Fonctionnement : 398 566 €



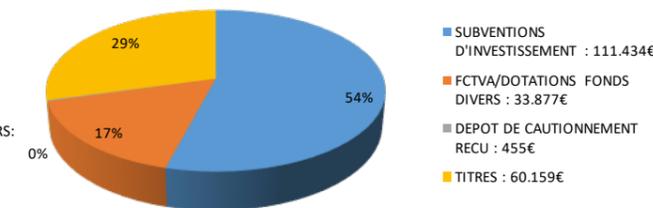
Recettes de Fonctionnement : 393 614 €



Dépenses d'investissement : 63 564 €



Recettes d'Investissement : 205 925 €



Les finances de la commune de Montcarra semblent avoir atteint leur rythme de croisière.

Au-delà des excédents cumulés d'investissements qui permettront de financer de nouveaux projets dans la commune, la santé et la pérennité financière se mesure sur la capacité qu'a la commune à dégager des excédents en fonctionnement.

Au cours de l'exercice 2018, le budget primitif adopté en mars prévoyait de dégager un excédent de fonctionnement de 50.000 €. Malheureusement, les charges et les produits de l'année en fonctionnement ne permettent pas d'atteindre cet objectif et laissent apparaître un déficit de l'exercice de 7.581€. Il sera heureusement absorbé par l'excédent antérieur de 74.150 € mais il démontre à nouveau que, malgré les bonnes intentions de début d'année, l'équilibre reste fragile.

La section d'investissement laisse apparaître un excédent cumulé définitif de 462.756 € alimenté en 2018 par une attribution de compensation d'investissement versée à la commune d'un montant de 111.000 € et d'opérations patrimoniales de 60.159 €. L'annuité de la dette s'élève à 48.500 € soit 10% des dépenses réalisées en 2018.

Si la situation est satisfaisante, la prudence est de mise et le conseil municipal poursuivra les efforts permettant de dégager l'autofinancement annuel assurant la pérennité financière de la collectivité.

Damien Brochier,
Assistant administratif mairies

Élections européennes

Elles se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 eurodéputés représentant la France au parlement européen.

Impôts locaux Taux 2018

Taxe habitation : 11%
Taxe foncier bâti : 20 %
Taxe foncier non bâti : 59 %

Administratif

Personnel communal



Nadine Binsse



Agents du périscolaire



Charlène Pesenti

Une retraite bien méritée pour Nadine Binsse !

► Nadine était employée comme agent périscolaire ces deux dernières années à Montcarra depuis la retraite de son mari. Gérante de petits commerces de proximité, elle avait commencé son métier seule dans le Pas de Calais pour ensuite prendre la direction de Lyon avec Guy son mari, pour la gérance de magasins "L'Express". Et durant les 10 dernières années ils remplaçaient leurs collègues autour de Lyon dans les petits Casinos de quartiers, ce groupe ayant racheté leur enseigne précédente. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

L'encadrement du périscolaire a été renforcé

► Le nombre d'inscriptions à la cantine étant en constante augmentation, quatre encadrantes s'occupent dorénavant de vos enfants : Charlene Pesenti, Myriam Gabarron, Magali Bayet et Emmeline Cerisier.

► Charlene Pesenti est responsable du périscolaire (cantine et garderie) et effectue quelques heures de travail en mairie. Elle pourra vous accueillir au secrétariat avec Estelle Garcia.

Papiers d'identité

► Pour toute demande de cartes d'identités ou de passeports, le dossier pourra préalablement être établi par télé-procédure depuis un ordinateur personnel ou sur un point numérique mis à votre disposition par les mairies comme à Montcarra, ou à la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné à Morestel. Mais il devra se finaliser dans une mairie équipée du "dispositif numérique de recueil biométrique" pour valider la demande et prendre vos empreintes. Les mairies de Bourgoin-Jallieu, La Tour du Pin ou l'Isle d'Abeau pour les plus proches, sont à votre disposition sur rendez-vous. ► Toutes les autres démarches administratives comme les immatriculations, cartes grises ou permis de conduire se font désormais uniquement par télé-procédure sécurisée sur internet.

Les télé-services disponibles

↳ Titres sécurisés :

<https://ants.gouv.fr/>

- Pré-demande de carte d'identité/passeport
- Immatriculation/carte grise
- Permis de conduire

↳ Amendes :

<https://www.antai.gouv.fr>

↳ Associations :

<https://www.service-public.fr/associations>

Pour déclarations de création, modification, dissolution.

Attention aux sites potentiellement frauduleux et payants. Vos démarches doivent être faites uniquement sur ces sites sécurisés gratuits !

Location locaux communaux

Salle polyvalente : Tarifs ci-contre.

Stade : mis à disposition pour 50€ la journée, eau/électricité comprises.

Four communal : mis à disposition gratuitement sous condition de mise en œuvre conforme aux bonnes pratiques d'utilisation. ►



Tarifs 2019 de location Salle polyvalente en €	Habitants de Montcarra		Personnes extérieures (sous parrainage)	
	Été	Hiver	Été	Hiver
le week-end	260	310	410	460
la journée en semaine (Hors jours scolaires)	110	160	160	210

Possibilité de louer sur 2 jours en cas de jours fériés le vendredi: Vendredi/Samedi, ou le Lundi : Dimanche/Lundi au même tarif que le WE.

Fleurissement

Concours communal des jardins fleuris et des potagers

Un beau palmarès encore pour 2018 avec des nouveaux inscrits. Des prix exceptionnels pour remercier les personnes qui contribuent à rendre le cadre de vie agréable dans le village.



Le jury 2018 du concours communal

Concours des jardins fleuris :

Le jury a privilégié cette année la diversité des espaces verts et fleuris en prenant en compte la pérennité des plantes et la mise en valeur du bâti.

- Premier prix : Chantal Navarro
- Deuxième prix : Laurent MAZARD
- Troisième prix : Elisabeth Magnard
- Avec un prix exceptionnel attribué à Lucienne Béjuy pour toutes les qualités citées, en plus de la mise en valeur du patrimoine pisé, matière de

construction ancienne très présente dans le village qu'il faut préserver.

► Un encouragement exceptionnel a été attribué à Michel Lévy pour son fleurissement sur la voie publique.

Concours des jardins potagers :

- Premier prix : Jacky Bourgeois
 - Deuxième prix : François Tulino
 - Troisième prix : Jean Magnard.
- Pour l'originalité, et la prise en compte de l'environnement.



Remise des prix aux participants -12 janvier 2019- Concours des maisons fleuries et jardins potagers 2018

Accompagnement du CAUE pour le label du fleurissement

Le Concours départemental des villes et villages fleuris n'a pas été organisé en 2018 : une année de transition pour le Département.

En effet, le Département a préféré réfléchir à la mise en place d'un accompagnement pour les communes qui souhaiteraient obtenir le label des villes et villages fleuris. Pour cela, il a mandaté le CAUE, service de Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (qui intervient auprès des communes ou des particuliers). Cet organisme aidera les municipalités volontaires à progresser pour essayer de satisfaire à tous les critères d'évaluation du jury Régional, en vue de l'obtention de ce label.

Depuis une dizaine d'années, le village de Montcarra a régulièrement été primé au concours départemental, c'est donc avec enthousiasme que les élus ont adhéré à ce nouveau dispositif. Montcarra fait ainsi parti des six premières communes à en bénéficier. Suite à un premier diagnostic établi fin novembre 2018, une rencontre a eu lieu avec les architectes paysagistes du CAUE accompagnées de deux professionnels de l'aménagement et fleurissement des villes. Les échanges vont se poursuivre en 2019.



Rencontre avec les professionnels du label en novembre et établissement du "RADAR", un outil d'évaluation

École



Les élèves et leurs professeurs à la rentrée 2018

Les sorties

Les classes de CE1 au CM2 sont parties en classe de découverte du 22 au 25 mai 2018 au centre "le Belvédère" du hameau des Essarts à Saint Pierre de Chartreuse, avec pour thème l'environnement et l'escalade. Une exposition des travaux d'élèves et des photos a eu lieu début juillet devant les parents.

Les classes de PS au CP ont fait une sortie le 21 juin au zoo de Fitialieu. Ils ont fait un travail autour des animaux du zoo et ont assisté à un spectacle avec des oiseaux (faucons, vautours, chouettes, hiboux).



Le sport

Les classes de CP au CM2 ont bénéficié du cycle natation au centre nautique de la Tour du Pin l'année dernière, et pour cette rentrée, ce sont les classes de CP au CE2 qui vont à la nouvelle piscine de Morestel pour un cycle natation.

Mme Furin a emmené ses élèves de CM1/CM2 au cross du collège de Saint Chef.

Les classes de GS au CM2 ont fait un cycle de course longue toute la première période de la rentrée 2018 qui a donné lieu au courseton d'ELA le 18 octobre.

LES ENSEIGNANTS ET LEURS CLASSES :

Marie Laure Byhet, directrice
et Amandine Lorne PS MS GS: 29 élèves
Sandrine Rossini..... CP: 13 élèves
Frédéric Merlin CE1 CE2: 23 élèves
Marine Furin CM1 CM2: 20 élèves

Maternelle : **PS**=Petite section/**MS**= Moyenne section/**GS**=Grande section

Les travaux thématiques

Durant l'année 2017-2018, tous les élèves de l'école ont travaillé sur le thème des cinq continents. Les fêtes de fin d'année et de Noël ont permis de présenter une petite partie de leur travail.

Les projets artistiques

Les classes de CE1 à CM2 ont participé au projet "École et cinéma". Elles ont pu bénéficier de deux séances au cinéma de la Tour du Pin "Tout en haut du monde" et "L'homme qui rétrécit".

Les classes de Mme Rossini, GS/CP et de Mr Merlin, CE1/CE2, ont participé au projet "Faites des Arts" de la communauté de communes, projet réservé au cycle 2. Les élèves ont bénéficié de l'intervention d'une danseuse professionnelle et ont préparé un spectacle. Ils se sont produits à Montalieu le 14 juin 2018 devant d'autres écoles. Ils ont assisté à la représentation des spectacles des autres écoles et aussi de celle de la troupe de la danseuse.



Les projets solidaires ou environnementaux

L'école s'est engagée dans des projets à visée solidaire comme la vente de luminions pour le Téléthon, la réalisation de cartes de vœux pour les colis des seniors du CCAS, la récolte de bouchons pour l'association des bouchons de l'espoir, en lien avec le nouveau projet d'école.

La participation au courseton d'ELA a permis de récolter plus de 1400 euros de dons pour l'association.

Plusieurs projets à visée environnementale sont prévus cette année notamment avec la collecte des stylos et feutres usagés et un projet sur le gaspillage alimentaire en lien avec le Sictom.



Rentrée 2019

Les inscriptions devront se faire dès janvier en mairie afin que la directrice puisse rencontrer les parents des enfants assez rapidement après. Cela permettra d'avoir un effectif déjà bien défini pour les prévisions 2019-2020, qui doivent être données à la Dasen en début d'année 2019. Se munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

Une adaptation pour les futures Petites Sections se fera sur une demi matinée mi-juin. Modalités et dates seront données lors de l'inscription à l'école.

Tél. école : **04 74 92 52 67**

La rentrée se déroulera **le lundi 2 septembre 2019**.

Périscolaire/Restauration

Le personnel municipal de l'école

Myriam, Magali, Charlène et Emmeline veillent au bien-être de nos petits Montcarradiards, tant lors des repas qui se déroulent dans la salle polyvalente de 11h30 à 13h25, que lors des garderies périscolaires du matin (7h30 à 8h30) et du soir (16h25 à 18h00), pendant lesquelles elles proposent différents jeux aux enfants, comme les Kapla, les Légo, les dessins et coloriages, les jeux de société...

Le prestataire de la cantine

Notre prestataire qui ravit les papilles des enfants depuis plusieurs années est la Sogeres.

Nous échangeons régulièrement ensemble toujours dans le souci de maintenir qualité et satisfaction des petits d'une part, et équilibre économique d'autre part.

Information réservation

Les demandes de réservation ou d'annulation sont sous la responsabilité des familles, via le portail famille avant le mardi 12h, pour la semaine suivante.

L'adresse mail «periscolaire.montcarra@orange.fr» ainsi que le portable **07 84 90 61 33** gérés par Charlène, responsable périscolaire, sont à la disposition des familles.

Le règlement intérieur ainsi que les tarifs de la cantine et du périscolaire sont accessibles sur le site de la mairie de Montcarra.

LES AGENTS DU PÉRISCOLAIRE :

Charlène PesentiResponsable Périscolaire
Françoise Signol ATSEM
Myriam Gabarron Agent de service technique
Magali Bayet Agent de service technique
Emmeline CerisierAgent de cantine



Retour en classe après la cantine avec Charlène et Emmeline



Comme à l'habitude, c'est dans une salle joliment décorée par Danièle que se sont retrouvées 33 personnes le dimanche 21 octobre 2018 à l'occasion du repas du CCAS. Ce repas a été préparé par Ô Puits gourmand et servi par les membres bénévoles du CCAS. Il a été offert par la mairie aux 20 personnes présentes de plus de 72 ans. C'est avec plaisir que nous avons aussi accueilli 4 personnes de plus, 5 élus et leurs

accompagnants, moyennant une participation financière de leur part. David et Florence nous avaient préparé une rétrospective photos. Nous remercions Claude pour ses petits airs d'accordéon toujours très appréciés par nos anciens, Jean-Paul, Dédé, Danièle, d'avoir poussé la chansonnette.

Tous ces éléments font que nous avons passé un très bon moment ensemble. Si vous souhaitez venir nous rejoindre pour le repas ou pour une intervention l'an prochain n'hésitez à contacter le secrétariat, ou un membre du CCAS.

36 colis ont été distribués avant Noël aux séniors du village. L'équipe du CCAS n'a oublié personne en allant aussi dans les hôpitaux et maisons de retraite. Ce simple cadeau est toujours autant apprécié par nos anciens, ils nous reçoivent avec un réel bonheur qui se lit dans leurs yeux et qui s'entend dans leurs mots de remerciements. Nous profitons de cette courte rencontre pour échanger quelques mots et surtout prendre des nouvelles de leur santé.



Assistants maternelles à Montcarra

- Florence Berthet**
213 Grande Rue
07 86 95 81 22
- Béatrice Di Raffaele-Thuilier**
11 ch. de Chantemerle
06 34 17 39 13
- Gaëlle Dugue**
125 Chemin du Haras
06 75 34 90 35
- Isabelle Garden**
400 Grande Rue
04 74 27 71 76
- Virginie Signol**
340 Chemin du Buclay
06 67 80 11 15

Droit des femmes et des familles

Ouverture de permanences juridiques du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits de Femmes et des Familles), gratuites et confidentielles, ouvertes à toutes et tous, dans tout le Nord-Isère, et en particulier.

Sur Rdv:

► sur Morestel à la MSAP (Maison des Services Public), 574 rue Paul Claudel les 2^e et 4^e mardi du mois 14h/17h

Tél. 04 74 80 39 33

► à la Cité des Familles de Bourgoin-Jallieu le jeudi 14h/17h, 45 avenue Maréchal Leclerc **Tél. 04 74 43 63 70.**

Et sans rendez-vous:

► au CCAS de La Tour du Pin, 9 rue Claude Contamin, les 1^{er} et 3^e vendredi du mois 9h/12h **Tél. 04 74 83 26 20**



Les domaines spécifiques d'intervention (information juridique de 1^{er} niveau) sont essentiellement en Droit de la Famille, de la vie quotidienne, des situations de violences conjugales et intra-familiales, de droit du travail, etc.



Repas du CCAS

Octobre 2018

Les membres bénévoles du CCAS

ENS de l'étang de Gôle

Suivi avifaune

Dans la poursuite des actions relatives au plan de gestion 2013-2017 concernant l'ENS, Espace Naturel Sensible de l'Etang de Gôle, le suivi annuel 2018 de l'avifaune a été mené par l'association Lo Parvi.

Parmi les 52 espèces d'oiseaux contactées en 2018 sur le site, dont 10 espèces aquatiques ou palustres, citons 1 nouvelle espèce : **Saxicola rubetra**, le **Tarier des prés**.

Le Tarier des prés migre en hiver dans les steppes d'Afrique tropicale. Les 2 oiseaux observés aux jumelles, le 20 avril, sur le versant herbeux de la partie amont du vallon de Gros-Buisson, étaient sans doute des migrateurs car la nidification de cette espèce n'a lieu en général qu'à la fin mai ou début juin.

Bilan avifaune 2012- 2018

En comparant le nombre d'espèces contactées au fil du temps, on s'aperçoit que pour un nombre de passages annuels à peu près équivalent, la progression de la biodiversité aviaire sur le site a connu un pic d'élévation au cours des années 2013-2015, avant de chuter significativement depuis 2016...

Année	Nombre d'espèces contactées		
	Avifaune totale	Avifaune aquatique et palustre	Nouvelles espèces pour le site
2012	55	15	2
2013	60	18	1
2014	62	17	2
2015	63	13	1
2016	61	13	3
2017	58	12	1
2018	52	10	1

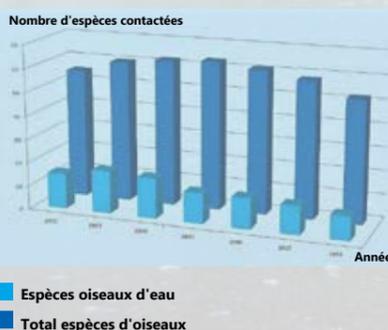
Le Tarier des prés



Classé vulnérable sur les Listes rouges Régionale et Départementale.

Cet oiseau caractéristique des prairies de fauche, parfois humides et landes marécageuses, se nourrit d'insectes (diptères, lépidoptères, petits coléoptères...), de vers ou de petits mollusques...

Nichant au sol parmi les herbes, il est souvent victime des fenaisons précoces, et bien sûr, comme tous les insectivores, ses populations sont impactées par la disparition des prairies et les épandages d'insecticides...



Ardea alba, Grande aigrette - Etang de Gôle (20/11/18)

Ce constat rejoint un peu malheureusement les résultats observés plus globalement aux niveaux départementaux et nationaux :

https://inpn.mnhn.fr/docs/communication/CP_Liste_rouge_oiseaux_de_France_metropolitaine.pdf

Jean-Marc Ferro-Lo Parvi

"Fruits des arbres et arbustes"

Sortie nature Lo Parvi -6 Oct.

Une des sorties nature de Lo Parvi invitait les participants à découvrir les trésors que nous réservent les arbres et arbustes à l'automne: leurs fruits qui, à travers des formes et des couleurs variées, assurent le renouvellement des générations tout en offrant une manne alimentaire inestimable pour les animaux...

Une dizaine de personnes ont ainsi pu suivre des spécialistes de la nature bénévoles à Lo Parvi, pour une reconnaissance très enrichissante autour de l'étang de Gôle.



Balade théâtralisée

Apprendre ce qu'est un ENS et son rôle pour l'environnement, le tout de façon ludique et dans le décor réel... Paris tenu pour Lo Parvi ! En effet, Sylvie Faure, metteur en scène, avait concocté un sympathique spectacle à l'étang de Gôle. Les participants, tout en faisant le tour de l'étang, ont ainsi pu mieux comprendre les enjeux, contraintes, et fonctionnement du site, en présence d'acteurs ayant endossé le rôle du maire et de sa femme critique, d'intervenants comme les pêcheurs, naturalistes, ou encore de simples visiteurs. Pour prolonger ces bons moments, spectateurs et acteurs ont pu échanger autour d'un verre offert par le groupe - 22 avril 2018.



La pêche à l'étang de Gôle est réglementée et gérée par l'association des Pêcheurs de l'étang de Gôle. Voir p23

Village nature 2 libellules

Montcarra a été labellisé pour la richesse et la préservation de sa biodiversité

Plan de gestion 2019 - 2028

Après l'évaluation du dernier Plan de gestion, un nouveau Plan a été élaboré pour fixer les actions à mener sur le site dans les dix prochaines années. Ce document, après réalisation d'un diagnostic du site et de ses enjeux, fixe les suivis scientifiques à mener, les travaux à effectuer, qu'ils soient d'entretien ou ponctuels, les aménagements à apporter, et tout ce qui devra être fait pour la préservation de cette mosaïque de milieux. Des fiches actions aideront la commune à sa réalisation et tout ce qui figure dans ce plan bénéficiera de subventions et aide technique de la part du département. Ce nouveau Plan devra être approuvé en début d'année 2019.

Les guides nature à l'étang de Gôle

Une campagne d'animations réussie

De mai à septembre, plus de 14 400 personnes ont été accueillies et sensibilisées à la protection de la nature par les 15 animateurs nature saisonniers du Département de l'Isère. Parmi les différents sites visités, l'étang de Gôle est un ENS très prisé.

Voir en p.36 les dates et thèmes des sorties grand public 2019 et retrouvez-les sur tousauxbalcons.com

Nature et lien social

Plus de 3 900 personnes ont participé aux animations « Nature et lien social » à destination des publics qui ont peu ou pas accès à la nature (personnes en situation de handicap, de précarité sociale, personnes âgées, petite enfance, enfance en difficulté).

Ces sorties dans la nature sont de véritables "bouffées d'air" dans un quotidien souvent très difficile. Elles favorisent la confiance en soi, l'apaisement mais aussi le dialogue entre les participants et les travailleurs sociaux.

Renouer le lien entre les hommes et la nature

Quels que soient les publics, l'objectif de ces campagnes d'animations et de visites est de renouer le lien entre les hommes et la nature. Les animateurs amènent ainsi les visiteurs à découvrir ce qu'ils ne verraient pas seuls, suscitent leur émerveillement sur les richesses patrimoniales, s'adaptent à des publics variés au travers d'approches multiples : conte, astronomie, jeux, bricolage nature... en mobilisant tous les sens, auditif, olfactif, gustatif...

Fréquentation scolaire

450 élèves ont bénéficié du dispositif «À la découverte des ENS» lors de sorties pédagogiques à l'étang de Gôle : les écoles des villages de Montcarra et de Saint Chef, mais aussi de nombreux villages des alentours.

Études en cours/Travaux

Vidange de l'étang

La vidange de l'étang de Gôle devrait avoir lieu comme prévu dans le dernier Plan de gestion, fin 2019. Les dossiers d'autorisations sont en cours. Un assec sera ensuite laissé quelques mois afin de permettre la reminéralisation et une réduction des sédiments. La journée pêche sera organisée en collaboration avec l'association des Pêcheurs de l'étang de Gôle.

Études sur les niveaux d'eau

La municipalité a chargé le bureau d'étude en charge des demandes d'autorisation, d'examiner en même temps le problème de la baisse du niveau d'eau constatée depuis les travaux de sécurité de 2009, et de faire des propositions simples pour améliorer le fonctionnement de l'étang. En effet, les zones humides en queue de l'étang ont tendance à disparaître depuis ces dernières années. Il conviendrait de les préserver.

Pêle-mêle de l'année 2018

Commémoration du 8 Mai



Dépôt de gerbes du 14 Juillet



Centenaire du 11 novembre 1918



Le cortège en marche au départ de la mairie



Illuminations du monument pour la veillée du 10 novembre

Les cloches ont sonné à toutes volées en ce 11 novembre 2018, à 11h et durant 11 minutes, à Montcarra comme dans tout le pays. Une initiative nationale pour marquer la fin de la Grande Guerre à la même heure il y a tout juste cent ans.

La population s'est mobilisée en masse pour cet événement. De très nombreux villageois ont rejoint le cortège qui relie la mairie au monument aux morts pour cette commémoration un peu particulière. Les enfants de l'école et leurs professeurs ont également répondu présents, avec lectures sur le thème "liberté, égalité, fraternité", poèmes et chants. Ils ont lu un texte de poilu et bien sûr chanté la Marseillaise.

Dans son discours, David Emeraud a rappelé le nombre important de morts ou de blessés durant cette guerre, dont beaucoup de jeunes, que toutes les familles ont été touchées, que la paix est fragile, et que nous avons un devoir de transmission afin que cela ne se reproduise plus.



Les jeunes sonneurs des cloches sous la houlette de M.Thomasset, ancien maire de Montcarra, car tirer sur les cordes c'est tout un savoir-faire!



La population s'est mobilisée en nombre pour cette date anniversaire.



Les enfants ont participé avec leurs professeurs. Ils avaient préparé des lectures, récitations et chants.

À l'issue de la cérémonie, on pouvait visiter l'exposition des travaux des élèves, projet pédagogique qu'ils avaient préparé sur le thème de "LA PAIX, PAS LA GUERRE"...

Ils ont entre autres retracé la chronologie des événements de cette Grande Guerre et la vie des français et soldats durant celle-ci.

Pour la veillée du 10 novembre, la municipalité avait déjà mobilisé la population afin de disposer des bougies pour illuminer le monument.

Les Montcarradiards n'oublient pas leurs soldats morts pour la France.



Exposition des travaux des enfants de l'école dans la salle du conseil



Cantine/Repas intergénérationnel 17 décembre 2018



Le 17 décembre, le repas de Noël était "intergénérationnel" : une première à la cantine !

Cérémonie des vœux du maire 12 janvier 2019



Les classes en 8



La rencontre inter-génération a eu lieu dimanche 18 Novembre à la salle polyvalente pour les classes en 8 : de 90 ans avec René Babois aux jeunes de 10 ans, les bébés ne s'étant pas montrés. Nous avons passé une tranquille et bonne journée. Le soleil n'étant pas au rendez-vous, la traditionnelle photo s'est faite à l'intérieur. Mais une marquisette et une blanquette ont réchauffé nos cœurs!

Nous avons eu une pensée pour René Signol et Christian Cottaz qui nous ont quittés cette année. Et nous souhaitons un bon rétablissement à Sacha qui aurait dû être avec nous.

Pour les classes en 9 nous sommes à votre disposition pour vous donner des petits conseils pour un bon déroulement de la journée.

Nadine Binsse

Classes en 9

Vous faites partie des classes en 9?

Vous pouvez contacter:
Christine Rivoire
ou Viviane Testa
au **06 29 83 60 02**

Fêtes de quartiers



Fuyssieux



La doyenne du quartier
Emilienne Barbier (à D) et Colette Mancipoz, toujours fidèles



Les cuisiniers

Liobard

État civil en 2018

Nos joies

CASSON Oscarle 29 juin

MICHOT Gaspardle 4 août

MOUCOUVEA Naëllele 8 août

Nos vœux de bonheur

SEVENIER Julie et
DEMIRHAN Jennifer.....le 29 sept.

MONNERET Flora et
BADIN Stéphanele 29 sept.

Nos peines

SIGNOL Renéle 29 mars

SEIGNOVERT Gilbertle 2 avril

EMERY Louise née PRIEST.....le 5 avril

TOURLONIAS Josephle 28 juin

COTTAZ Christianle 12 sept.



Bas du village



Les vainqueurs des boules

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de Montcarra en quelques dates :

- ▶ C'est l'organisation de la fête champêtre du 13 juillet, avec son très joli feu d'artifice au stade
- ▶ C'est sa potée, cuite au chaudron, tous les premiers samedis du mois de septembre au stade où nous servons quelques 530 convives. D'ailleurs victimes de notre succès venez tôt pour les réservations!
- ▶ C'est la mise en lumière du village pour les fêtes de fin d'année. Cette année dans un climat tendu, nous avons été pris pour des gilets jaunes!
- ▶ C'est l'organisation du 8 décembre autour de crêpes, gaufres et vin chaud, clôturé par son feu d'artifice. Les fonds sont reversés au TÉLÉTHON tous les ans pour environ 1000€, mais nous pouvons toujours mieux faire!
- ▶ C'est son assemblée générale fin janvier suivie de son repas des bénévoles.

C'est aussi :

- ▶ Le comité des fêtes qui prête du matériel gratuitement à toutes les associations de Montcarra, ainsi qu'à toutes personnes ou familles de Montcarra.
- ▶ Et un site internet pour la réservation et le prêt de ce matériel: materiel.com.fetes.montcarra@gmail.com

Mais c'est surtout une belle équipe de bénévoles qui rassemble des personnes de tous âges et qui œuvre dans une bonne ambiance pour notre beau petit village.

Christophe Douchet, président

Comice agricole

Le comité des fêtes sera partenaire des habitants pour la réalisation du char de Montcarra lors du Comice agricole de St Chef du 24-25 Août 2019



La pose des illuminations de fin d'année nécessite la location d'une nacelle



Les bénévoles du comité des fêtes lors de l'AG et repas annuel de janvier 2018

Comité de Fleurissement

Commission du Comité des Fêtes

Toujours à l'œuvre pour améliorer le cadre de vie dans le village.

Les membres du comité de fleurissement ne ménagent pas leur temps pour fleurir et embellir votre environnement avec les plantations de printemps et d'automne. Et dans cette optique du cadre de vie, ils envisagent aujourd'hui la réalisation d'une fresque murale dans le village. La discussion est ouverte, le projet devra encore évoluer avant de pouvoir se concrétiser. Vous pourrez venir soutenir cette réalisation le samedi 30 mars lors du concert "Stone", reprenant les chansons de Starmania chanté par les choristes du groupe Grenoblois "La Compagnie vocale", qui va être organisé salle polyvalente au profit de cette fresque.

Florence Perrissez, responsable de la commission.

La rando 2019 (le 14 avril) est inscrite dans le cadre de la saison culturelle "Paysage>Paysages" du département

Infos sur [http:// fleurissement.montcarra.fr](http://fleurissement.montcarra.fr)



Plantations printemps 2018



Randonnée des fleurs 2018



▼► Rando 2018 : record encore battu avec plus de 800 marcheurs... Les randonneurs étaient accueillis par des échassiers et ont pu apprécier le spectacle à leur retour!



Le club des Magnauds

Le club des Magnauds : toujours le plaisir de se retrouver chaque mardi.

Jeux de société, de cartes ou de mémoire, permettent de passer de bons moments ensemble. Nous ne manquons pas de fêter le tirage des rois avec la galette et mardi-gras avec des bugnes.

Nous sommes ouverts à toutes propositions que pourraient faire de nouveaux adhérents pour 2019. Nous faisons des voyages qui pourraient s'organiser à nouveau par exemple. Le nombre à ce jour est de 17 personnes de Montcarra, surtout quand nous allons au restaurant! Nous partageons souvent ces sorties avec St Chef, nous sommes ainsi une trentaine.

Deux grands amis nous ont quittés cette année, deux piliers de notre club des Magnauds et les doyens du village: Louise Emery et Jeannot Tournalonias, nous ne les oublierons jamais. Louise Emery a été notre présidente en 1988 et pendant 15 ans, après avoir été vice-présidente en 1982 et secrétaire dès la deuxième année de la création de l'association en 1978 avec André Barbier comme président.



Mardi gras 2018, avec J. Tournalonias au premier plan, L. Emery devant la fenêtre de gauche

En 2005, le club lui a offert une plaque de reconnaissance pour ses 25 ans d'activités au sein du bureau!

Je vous présente, ainsi qu'à votre famille mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous attendons de nouveaux adhérents pour 2019, qu'on se le dise!

Chantal Navarro, présidente

Autour du Clocher de Montcarra

10 ans déjà ! L'Association A.C.M. a été créée en 2008 dans le but d'aider notre commune à sauvegarder le patrimoine transmis par nos anciens.

Au fil des années, de nombreux projets ont été réalisés :

Le toit, le drainage, les vitraux et les boiseries de l'église ont été patiemment restaurés. Puis, le four banal a été remis en état, il a retrouvé une nouvelle jeunesse et a d'ailleurs fonctionné pour l'Association en 2017 et 2018.

Concernant le petit patrimoine religieux, le catafalque ou "Mort en bois", meuble funéraire devenu rare en France et laissé à l'abandon pendant de longues années a été remis en lumière: lauréat du concours "Sauvez le patrimoine de votre commune", il a été exposé dans un musée grenoblois après un an de restauration par le CEA de Grenoble, il est revenu dans nos murs au début 2016. Notre association a permis la restauration d'une statue ancienne du XIX^{es}. en bois doré, réalisée par Sophie De Lamar, restauratrice résidente à Montcarra. Lors des journées du Patrimoine de 2018, nous avons aussi exposé un dais de procession laissé à l'abandon pendant près de 60 ans, après avoir été remis en état par nos soins.



Le dais remis en lumière

Toutes ces réalisations ont pu être faites grâce aux dons et aux différentes manifestations qui ont été organisées pendant ces 10 années : expositions, concerts, videgrenier, etc... Mais aussi ne l'oublions pas, grâce au soutien de notre ancien maire M. Marc Moulin et de M. David Emeraud, notre Maire actuel.

En plus de la sauvegarde du patrimoine du village, l'association a vocation à faire venir la culture à Montcarra.

L'AG de l'association aura lieu le vendredi 22 mars 2019. M. Saget souhaite se retirer de la présidence, le bureau sera renouvelé. Toute personne intéressée par l'organisation de manifestations culturelles dans le village sera bienvenue.

Le 10^e anniversaire de l'association a été riche en événements :

Une vente de pains cuits dans le four communal était proposée aux visiteurs de l'exposition "Rétrospective sur la vie de l'ACM" le samedi 9 juin avec, l'après midi, un concert de rock des années 60 avec les "Old Bones". Le dimanche 10 juin le chœur d'hommes de Morestel "Canta Couleur" clôturait les festivités dans l'église.

Pour terminer la saison 2018, l'ACM a organisé une bourse aux livres et disques vinyles le samedi 24 novembre dans la salle polyvalente.



Bourse aux livres et disques vinyles

Je voudrais remercier particulièrement les membres de l'ACM qui se sont impliqués avec enthousiasme dans notre action et souhaite que 2019 soit une grande réussite pour la sauvegarde de notre patrimoine.

Jean-Paul Saget,
président de l'association ACM



M. Jean Paul SAGET

Les Pêcheurs de l'étang de Gôle

L'association de pêche va rentrer dans sa quatrième année. Au départ elle comportait une vingtaine d'adhérents et elle est stabilisée aujourd'hui autour d'une dizaine .



Concernant la pêche, les brochets ont bien garni les bourriches, par contre la pêche à la carpe n'est pas attractive à l'étang de Gôle. L'association s'est bien investie pour l'entretien des postes de pêche, de même que pour la récupération des objets entraînés par le vent sur l'étang.

En 2019, la réfection de la cabane de pêche ainsi que le nettoyage de la pêcherie sont prévus. À signaler que la coexistence des pêcheurs et des nombreux promeneurs sur la digue n'a posé aucun problème, l'étang reste un lieu attractif pour la population du fait de la qualité du site, de sa faune et de sa flore.

Bernard Doidy, président

Cartes de pêche

L'ouverture de la pêche à l'étang de Gôle aura lieu le dimanche 7 avril. Vente des cartes lors d'une permanence de l'association le vendredi soir 5 avril au local sous l'école. Renseignements au 07 71 75 53 33

Le bureau est composé de cinq personnes, le secrétaire et le vice président occupant aussi les fonctions de garde. Cette tâche a été lourde les premières années car l'absence de garde avait auparavant induit beaucoup de gens à venir pêcher librement. Aujourd'hui les choses sont largement rentrées dans l'ordre. La vigilance reste cependant de mise.

L'association a constaté que les poissons chats ont à nouveau pris possession de l'étang, ce qui entraîne la nécessité de le vider dès que possible. Les discussions avec la commune à ce sujet dans le cadre de l'ENS se passent aussi bien que possible mais chacun constate la complexité des dispositifs.

Le Cerf-Volant Bleu

Comme chaque année depuis 12 ans, nous avons permis aux enfants malades de réaliser certains de leurs rêves.

Accompagnés de leurs parents et entourés de jeunes moniteurs, ils ont fait de nombreuses activités, entre autre découvert la ferme du Buclay à Montcarra. Pour 2019, une nouveauté, un parcours itinérant du Puits du Fou au Mont Saint Michel, car nos petits malades rêvent de découvrir ces deux sites et de profiter des marées basses pour ramasser des coquillages. Nous mettons tout en œuvre pour concrétiser ce séjour qui s'annonce plus coûteux que les précédents. Nous remercions les généreux donateurs, ainsi que votre présence le dimanche 13 Janvier 2019, nous avons passé un agréable moment autour de la traditionnelle choucroute.

Danielle Vigneux, vice-présidente



Le Sou des écoles

Le sou des écoles est une association de parents bénévoles. Ils organisent diverses manifestations afin de récolter des fonds pour financer les projets d'école.

Pour l'année 2017/2018, le Sou des écoles a financé :

- ▶ Un voyage scolaire de 4 jours à Saint Pierre de Chartreuse sur le thème de l'escalade, pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2
- ▶ Le transport en car pour le Cross du collège à Saint Chef
- ▶ La visite du domaine des fauves à Fitiellu pour les classes de maternelles et CP
- ▶ 2 sorties cinéma
- ▶ Du matériel pour l'école : Tricycles, matériel de sport, poste CD ...



Afin de financer tous ces projets le Sou a organisé diverses manifestations :

- ▶ En décembre, nous débutons les festivités par une après-midi spectacle/gâteaux. Cette journée se poursuit par une soirée spectacle accompagnée de sa délicieuse choucroute. Cette année encore les parents d'élèves et anciens parents d'élèves se sont associés pour offrir aux spectateurs divers sketches, danses et représentation de cirque.... Un spectacle époustouflant.
- ▶ Nous continuons le mois avec une vente de sapins, qui permet de préparer doucement Noël.
- ▶ Et nous finissons l'année avec le spectacle des enfants à Rochetoirin. Les enfants nous proposent une chorale préparée et accompagnée par leurs enseignants. Des barquettes de frites, hot-dog et gâteaux sont proposés à la vente.



▲ ▲ La kermesse de fin d'année

Pour clôturer cette soirée en beauté, le Père Noël fait son apparition et distribue quelques surprises, pour le plus grand bonheur des enfants.



▶ En mars, nous confectionnons des tartes et des pizzas cuites au feu de bois. Grâce à la participation des parents d'élèves, ces mets sont préparés et cuits tout au long de la journée. Les commandes sont à récupérer le soir même, cela permet ainsi de se retrouver autour d'un verre.

▶ L'année scolaire se termine par le spectacle des enfants avec leurs enseignants. À la suite de cette représentation sont prévues buvette et restauration. Dans l'après midi, des stands de jeux sont installés pour les enfants et le tirage de la tombola permet de gagner de nombreux lots.

Nous comptons cette année encore sur la participation d'un maximum de parents d'élèves afin de financer davantage de projets pour nos enfants.

Retrouvez les dates des manifestations pour l'année 2018/2019 dans le calendrier.

Séverine MARTIN,
trésorière



▲ ▲ Spectacle des enfants pour Noël

Les Chignoles de Montcarra

Année 2018, un grand cru pour "Les Chignoles de Montcarra" :

La matinée boudins de février 2018 a été un succès, avec une présence importante de visiteurs en véhicules de collection en provenance de clubs locaux.



Miss Chignole 2018: la 401, la plus ancienne du club

▲ Record de voitures exposées au stade lors du rassemblement de juillet 2018: plus de 400 ! Mais il y avait aussi des tracteurs, des motoculteurs, des "mobs", des camions, et la batteuse!

Bonne ambiance au rendez-vous, et c'est bien là la plus grande satisfaction de cette journée. Une nouveauté avec la présence des "Ecuries de Montcarra" qui organisaient des tours de Poneys pour la modique somme de 1 €. La totalité de la recette a été reversée au Comité des Fêtes. L'élection de "Miss Chignoles" a récompensé la superbe Peugeot 401, devant la Porsche 911.

Un remerciement particulier à Robert, pour son aide à la sono tout au long de la journée.



Le week-end en "Chignoles" du mois de juin a été l'occasion pour une douzaine de véhicules de sillonner les routes de la Drôme puis de l'Ardèche pour arriver enfin à Villeneuve de Berg et passer une soirée inoubliable animée par Lionel. A noter quelques caprices de la part de nos "Chignoles", mais les connaissances et l'efficacité de nos mécaniciens préférés Richard, Alain et Didier ont vite remis les choses en ordre pour que tous les véhicules rentrent à bon port ! Félicitations aux organisateurs de cette sympathique virée.

▲ Le 24 août 2018, une manifestation s'est rajoutée à notre calendrier. Montcarra a été retenue pour être "ville étape" du Tour de France des motos anciennes (organisé par le GAVAP). Le stade Jean Guicherd s'est transformé en camping municipal. Nous avons accueilli une cinquantaine de motos et 80 personnes. Belle soirée, avec repas servi par Les Chignoles. Ambiance chants et danses au son de l'accordéon de Claude sur des airs de musique folklorique. Pour clore la soirée, Les Chignoles ont entonné leur hymne, "C'est nous les vieilles Chignoles" (textes de Stéphanie et Philippe). Le lendemain, nos hôtes ont remis en chauffe leurs motos pour rallier le village de La Salette.

Un peu de vocabulaire

Pourquoi "Les Chignoles de Montcarra" ?

Une Chignole, au sens premier du terme, c'est l'ancêtre, mais en version manuelle, de la perceuse électrique. Tous les anciens ont utilisé la chignole à manivelle que l'on maintenait contre l'épaule pour faire pression sur la mèche à bois.... Mais en argo, la Chignole c'est une automobile, avec une connotation péjorative pour désigner plutôt une vieille voiture. En utilisant ce mot "Chignole", nous rendons hommage à un auteur local très prolifique et très amateur de l'argo dans ses textes : Frédéric Dard et son héros préféré, San Antonio, qui utilisait souvent ce mot "Chignole" en parlant de sa "bagnole". Relisez vos classiques et vous verrez...



Les membres du bureau

Thierry Lamorlette, le Président, et tous les membres des Chignoles remercient tous les Montcarradiaux pour leur fidélité et leur présence à l'une ou l'autre de nos manifestations, et vous présentent leurs vœux les plus chaleureux de Bonne et Heureuse année 2019.

Joël Perrisze, trésorier

Coordonnées des Associations

ACCA Association de Chasse Communale Agréée
Président Patrick Couturier
04 74 97 06 88

ACM Autour du Clocher de Montcarra
Président Jean-Paul Saget
06 84 55 24 44

Le Cerf-volant bleu
Référente Danielle Vigneux
06 82 96 64 08

Les Chignoles de Montcarra
Président Thierry Lamorlette
06 12 35 52 63

Club des Magnauds
Présidente Chantal Navarro
04 74 27 76 43

Comité des fêtes
Président Christophe Douchet
06 62 29 00 53

Comité de fleurissement
Commission du comité des fêtes
Responsable Florence Perriszez
06 80 89 17 23

Les Panthères roses
Rugby féminin
Président Régis Melaine
06 75 91 41 37

Société de pêche
"La Truite charolaise"
Président Christian Guicherd
06 09 60 38 26

Association des Pêcheurs de l'étang de Gôle
Président Bernard Doidy
Secrétaire Hugo Pla:
07 71 75 53 33

Sou des écoles
Présidente Gaëlle Dugue
07 68 80 55 12

Les Théâtres d'extérieur
Président Jean Marie Vessiller
06 15 13 15 88

Yoga
Nathalie Barbaise
06 09 37 83 30

Les Panthères Roses/filles

Pour la deuxième année consécutive, l'UFRPR (Union Filles Rugby Panthères Roses) de Montcarra forme une entente avec le CSBJ sous le nom UFRIN (Union Fille Rugby Isère Nord) pour permettre aux cadettes âgées de 15 à 18 ans de pratiquer le rugby à X.



Le rugby féminin est en pleine ascension avec des résultats élogieux au plus haut niveau (vice championne du monde de rugby à VII et vainqueur du tournoi des six nations au rugby à XV). 29 joueuses sont inscrites cette année à l'UFRIN et les premiers résultats sont

prometteurs: 3 victoires sur 3 le 13 octobre contre le LOU, Annonay et Beurepaire, 2 victoires sur 3 le 20 octobre contre le LOU et Beurepaire (une défaite contre Rumilly).

Le championnat de la ligue AURA débute le 1^{er} décembre avec, pour l'UFRIN, une poule de 8 équipes particulièrement relevée. L'UFRIN jouera à domicile le 8/12 et le 16/02, probablement au stade de La Plaine à Bourgoin-Jallieu car celui de Montcarra n'est pas homologué pour des tournois.

N'hésitez pas à venir encourager votre équipe et même l'enrichir si vous connaissez des joueuses intéressées.

Une discussion est actuellement en cours pour créer courant 2019 une équipe senior féminine sous le même format afin de permettre aux nombreuses joueuses éparpillées sur le territoire du Nord Isère d'assouvir leur passion. Sportivement,

Régis Melaine,
président UFR Panthères roses



L'équipe 2018/2019

Le yoga

Le yoga est une philosophie et une pratique dont les origines remontent à l'Inde antique.

En Occident, le yoga est le plus souvent une pratique physique (postures). Cependant ce n'est pas qu'une gymnastique. Les postures se font en harmonie avec le souffle, et en conscience des sensations du corps. Des moments d'observation neutre, voire de méditation, permettent au yogi de trouver centrage, équilibre, souplesse, tonicité et relaxation selon ses propres besoins. Le yoga peut être pratiqué par tous, les exercices s'adaptent à la personne par des adaptations de la

posture et non l'inverse. L'essentiel est de trouver dans le yoga un bienfait, cela peut mettre plus ou moins de temps selon sa réceptivité, mais l'expérience mérite d'être vécue.

Pour la troisième année les cours de yoga ont repris le lundi de 18h30 à 20h00, dans la salle polyvalente de Montcarra. Cette année, nous sommes une dizaine d'adhérents.



Les cours se déroulent dans une ambiance décontractée bien que la pratique soit rigoureuse. Nous terminons chaque séance par un temps de relaxation qui permet de tirer tous les bénéfices de la pratique et d'aborder le reste de la soirée et de la semaine avec détente.

Les nouveaux amateurs sont les bienvenus, un cours d'essai est toujours possible et le tarif est dégressif au fur et à mesure de l'avancée de l'année scolaire.

Pour tous renseignements, vous pouvez m'appeler au 06 09 37 83 30.

Nathalie Barbaise, professeur de yoga

ACCA/Association de Chasse Communale Agréée

Présidée par Patrick COUTURIER, L'ACCA organise deux manifestations :

- ▶ Le deuxième dimanche de février à la salle polyvalente, vente de diots fabriqués maison, et cuits au four communal.
- ▶ Le premier week-end d'août, le Tir aux pigeons en lieu et place du vide grenier, au stade.



Cette saison, autre que la régulation des nuisibles (renards, fouines, martres, ragondins, etc.), l'ACCA a également prélevé 9 sangliers dont un spécimen de 128 kg!

Petit rappel de prudence pour tous nos amis promeneurs, vététistes et autres utilisateurs de la nature :

> pensez à vous habiller de couleurs vives et respectez les panneaux de signalisation de battues, il en va de notre plaisir à tous dans le partage de nos campagnes et forêts.

L'ACCA



Retour au commerce de proximité, c'est chose faite à Montcarra : des légumes de saison tout frais produits sur place, une épicerie locale, et un lieu convivial bar/restauration!

"Les Jardins de Fuysieux"

«Travailler avec l'aide de la nature et non pas à son encontre»

Nadège Manchon, originaire du village, a transformé son jardin dans le quartier de Fuysieux, en juin 2018, pour la production et vente de légumes: des cultures dans le respect des saisons et de la biodiversité par des techniques permacoles et agro-écologiques. Sans utiliser de traitement phytosanitaire chimique, Nadège privilégie les anciennes variétés de légumes.



Elle vous accueille sur place pour le retrait de vos commandes, et se fera une joie de vous faire visiter son jardin. Vous la retrouverez également sur quelques marchés de producteurs ponctuels des alentours et notamment à la foire de Montcarra.

Vente en directe sur commande : par téléphone, mail, contact sur le site, ou Facebook (voir coordonnées en p 34)

"Ô Puits gourmand"

Votre commerce bar, restaurant, épicerie locale a ouvert en juillet, Chloé et Jérôme vous informent :

Le restaurant fonctionne bien, il est fortement conseillé de téléphoner afin de réserver aussi bien le midi que le soir. La carte est renouvelée tous les 3 mois et nous proposons en plus un menu du jour.

Vous voulez faire plaisir ? N'hésitez pas à offrir des bons cadeaux restauration.

La partie épicerie s'est vue agrandie au niveau du choix avec de nouveaux produits locaux. Un point vert retrait Crédit Agricole Centre-Est est disponible (de 20 à 100€). Tous les mois est organisé un événement au bar: maquillage enfants pour HALLOWEEN, tête de veau, beaujolais nouveau, concert de musique, etc.



Retrouvez toutes les informations, menus et dates des animations sur le site ou Facebook (voir coordonnées en p 34).

Merci à tous nos clients et au plaisir de vous accueillir dans notre établissement.

Jours de fermetures à noter

Début mai à fin septembre : fermé le dimanche soir et le lundi toute la journée

Début octobre à fin avril : fermé le dimanche soir, le lundi toute la journée ainsi que les mardi et mercredi soirs

Nos amis les chiens

Un chien est considéré en état de divagation lorsque :

- ▶ il n'est plus sous la surveillance effective de son maître (en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau)
- ▶ il se trouve hors de portée de voix de celui-ci, ou s'il est éloigné de son propriétaire de plus de 100 mètres.
- ▶ s'il est abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse.



Le maître engage sa responsabilité civile vis à vis de son chien et sera directement tenu responsable pour tout problème causé par celui-ci.

Il est donc du devoir du maître de surveiller son chien qui doit être **tenu en laisse lors des promenades**, ou gardé dans l'enceinte close de sa propriété.

Selon l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales, le maire doit intervenir pour éviter les nuisances qui pourraient être causées par les animaux errants ou en état de divagation: accidents de la route, morsures, etc ou simplement la peur de se faire courser par cet animal lors de son jogging!

Si le maître ne peut pas être identifié, le particulier doit signaler en mairie tout chien errant sur la voie publique.

Ces animaux sont nos compagnons de vie, c'est aussi pour les protéger que nous devons respecter la loi.

Sécheresse

Avec le réchauffement climatique, les états de sécheresse seront certainement de plus en plus fréquents, et l'eau de plus en plus précieuse.

Il convient donc de bien respecter les arrêtés sécheresse donnés par le préfet lorsque cela s'avère nécessaire afin d'économiser l'eau.

Il existe 4 niveaux d'alerte :

- ▶ **Niveau de vigilance** : incitation des particuliers et des professionnels à économiser l'eau
- ▶ **Niveau d'alerte** : réduction des prélèvements agricoles, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, de laver sa voiture...
- ▶ **Niveau d'alerte renforcée** : réduction renforcée des prélèvements agricoles, limitation plus forte sur l'arrosage

des jardins et le lavage de voitures pouvant aller jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements.

▶ **Niveau de crise** : arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements agricoles, seuls les prélèvements en relation avec la santé, la sécurité civile, l'eau potable ou encore la salubrité étant autorisés.

Après une situation d'alerte en été 2018, puis d'alerte renforcée du 27 septembre au 28 novembre, nous sommes actuellement en vigilance. Le préfet appelle néanmoins les usagers à être prudents et modérés au quotidien dans leur consommation d'eau, afin d'éviter de nouvelles mesures de restriction.

Décharges sauvages : incivilités récurrentes



Etang de Gôle

Que ce soit des débris, encombrants ou déchets verts, ce genre de comportement est répréhensible par la loi.

Devant ce phénomène récurrent la municipalité n'hésitera pas à porter plainte auprès de la gendarmerie, comme il a été fait avec l'auteur de cette décharge ci-contre à l'étang au printemps 2018. Le propriétaire est déjà venu "ramasser ses biens", et la justice suit son cours.



Chemin du Pissou

Contact :
Téléphone : 04 74 80 23 30
contact@balconsdudauphine.fr
www.balconsdudauphine.fr

Construire ensemble

La réunion des 47 communes et la volonté des élus communautaires constituent une force indéniable pour faire aboutir de grands projets au cœur des Balcons du Dauphiné

Périmètre des Balcons du Dauphiné
47 communes, 77 600 habitants et 604 km² de superficie.

Le mot du Président

Les Balcons du Dauphiné, un territoire en mouvement

En moins de 2 ans, la communauté de communes a déjà réalisé de beaux et grands projets comme la construction de la piscine intercommunale ou la réalisation de la Voie Verte,...

Les Balcons du Dauphiné sont en mouvement, nos services se mettent en place et dès le 1er janvier 2019 la communauté de communes exercera sur l'ensemble du territoire la compétence petite enfance proposant ainsi de nouvelles possibilités d'accueil aux familles de notre territoire.

Dès janvier 2019, l'intercommunalité assumera pleinement les compétences qui lui ont été attribuées par les statuts harmonisés et approuvés par le Conseil

communautaire du 17 juillet 2018 et notamment la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) confiée par la loi NOTRE aux intercommunalités.

Mais d'autres grandes réflexions sont lancées actuellement et la plus importante porte sur l'eau et l'assainissement. Notre territoire est aujourd'hui en retard sur son niveau d'équipement et nous savons qu'il faudra investir près de 115 millions d'euros dans les huit années à venir (ce qui doublera l'effort enregistré ces dernières années).

Rappelons enfin que notre collectivité évolue dans un contexte général

de baisse des dotations de l'Etat. Cependant, une gestion rigoureuse de la dépense publique va nous permettre de terminer ce mandat sans emprunt, avec une dette relativement faible (environ 30 euros par habitant) et en respectant notre engagement de ne pas avoir augmenté la fiscalité.

C'est en continuant à avoir une gestion rigoureuse et juste que nous aurons une capacité à investir pour vous sur le territoire des Balcons du Dauphiné.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2019 !

Olivier Bonnard

Créer des équipements structurants

La Voie Verte des Balcons du Dauphiné

Elle a été inaugurée le 20 octobre 2018, 10 mois après le lancement officiel des travaux.

Le tracé de 18 kilomètres traverse, d'Ouest en Est, les communes suivantes : Crémieu, Dizimieu, Villemoirieu, Saint-Hilaire-de-Brens, Trept, Soleymieu, Courtenay et Arandon-Passins, en suivant le tracé de l'ancien Chemin de Fer de L'Est Lyonnais.

La piscine intercommunale

La piscine des Balcons du Dauphiné a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2018.

Plus d'informations sur la piscine :
piscine@balconsdudauphine.fr



Harmoniser les compétences



petite enfance proposant ainsi de nouvelles possibilités d'accueil aux familles.

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné a mené un long travail ces derniers mois pour harmoniser ses compétences et aboutir à un projet de statuts approuvés par le Conseil communautaire le 17 juillet 2018. Ces statuts seront effectifs dès le 1er janvier 2019.

L'intercommunalité exerce trois types de compétences :
- les compétences obligatoires,
- les compétences optionnelles,
- et les compétences facultatives.

Dès le 1er janvier 2019, la communauté de communes exercera sur l'ensemble du territoire la compétence

Toutes les compétences détaillées sont accessibles sur notre site internet.

Suivez toutes les actions et actualités des Balcons du Dauphiné sur www.balconsdudauphine.fr

Pôle enfance jeunesse des Balcons du Dauphiné

Services petite enfance :

- ▶ Multi-accueil sur Salagnon : "La Farandole des Petits pas"
- ▶ Multi accueil sur St Marcel-Bel-Accueil : "La Bande à Marcel"
- ▶ Relais Assistantes Maternelles Services enfance/jeunesse
- ▶ Accueil de loisirs sur Salagnon et St Marcel-Bel-Accueil

▶ **Service jeunesse sur Trept.**

LEO LAGRANGE assure la gestion de l'ensemble de ces services. Organisation, informations et contacts disponibles sur le site : enfance-jeunesse-balmesdauphinoises.org

Contact : Céline Guillot Bracoud, Coordinatrice Pôle Enfance Jeunesse
Leo Lagrange Centre Est-CCBD 84 chemin du Revolet-38890 Salagnon
celine.bracoud@leolagrange.org 04.37.05.04.13



Dans l'objectif d'uniformiser l'accès et le fonctionnement des déchèteries à l'échelle d'un grand territoire, un nouveau système est mis en place progressivement à partir du 1^{er} janvier 2019. Vous pourrez ainsi accéder aux 31 déchèteries du SICTOM de la région de Morestel, du SMND (Syndicat Mixte Nord Dauphiné) et du SICTOM du Guiers, en ne faisant qu'une seule inscription.

Ce dispositif de modernisation a déjà fait ses preuves et voit le jour dans de nombreuses collectivités voisines : Pays Voironnais, Plaine de l'Ain, Bièvre Isère, Chambéry métropole...

Comment cela fonctionne-t-il ?

Quand vous arrivez à la déchèterie, la caméra lit votre plaque d'immatriculation, et autorise l'accès au véhicule s'il est enregistré dans la base de données. Tous les usagers doivent donc s'inscrire et enregistrer au préalable leurs véhicules, en créant un compte sur le site internet du SICTOM, ou par courrier :

SICTOM de la région de Morestel – Inscription déchèteries
784 chemin de la déchèterie 38510 ARANDON-PASSINS



Chaque compte usager aura 36 droits d'accès gratuits par an (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

A chaque passage, un certain nombre de crédit sera déduit en fonction de votre véhicule. Pour bien comprendre dans quel catégorie votre véhicule se situe, il faut regarder sur votre carte grise : le champs J1 et F2. Au-delà des 36 droits d'accès : un tarif en fonction du véhicule sera facturé.

Vous avez des questions? Ou pour vous inscrire : www.sictom-morestel.com/déchèterie

Santé : l'AVC, Accident Vasculaire Cérébral

Si ces symptômes apparaissent, ayez le bon réflexe : Appelez immédiatement le 15

L'Accident vasculaire cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau. Certains accidents ischémiques sont transitoires (AIT) : les signes régressent spontanément dans les premières heures mais l'urgence et la prise en charge doivent être identiques car le risque de récurrence précoce (dans les 24h) est élevé. Une prise en charge plus rapide et des traitements adaptés permettent de limiter les séquelles.

Des traitements existent : Environ 60 % des personnes qui ont fait un AVC doivent composer avec une forme de déficience comme une hémiparésie, une perte de la sensibilité, des troubles du langage et de la vue, des troubles attentionnels et de la mémoire, des troubles de l'humeur (voire de dépression jusqu'à 30 %). Cependant grâce aux progrès de la médecine et de nouveaux traitements, les séquelles peuvent être diminuées.



Plus d'infos sur le site Internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes (rubrique Usagers)



ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

EN CAS D'APPARITION BRUTALE DE L'UN DE CES TROIS SIGNES :

- une déformation de la bouche
- une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe
- des troubles de la parole

APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE SAMU 15

A.V.C. AGIR VITE C'EST IMPORTANT



VOTRE IP VOUS INFORME

L'égavage, un enjeu pour tous

Que dit la réglementation ?

L'égavage constitue un véritable enjeu pour l'acheminement de l'électricité. Il répond à un besoin d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

Les branches d'un arbre, situées à proximité d'une ligne électrique sous tension, dès qu'elles approchent à moins d'un mètre, peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'égaver, ou de faire égaver la végétation située à proximité des lignes électriques.

Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages.»



« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »

L'égavage d'Enedis dans les Alpes en chiffres (Savoie, Haute-Savoie et Isère)

- Égavage de végétation le long des réseaux* : **1 135 km**
- Budget : **5,7 millions d'euros**

* Réseaux Haute et Basse-Tension

Les responsabilités

À la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'égavage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'égavage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT (Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).

À la charge d'Enedis

Dans les autres cas, Enedis assure l'égavage des végétaux en informant chaque propriétaire au préalable. À la charge financière d'Enedis, l'égavage est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne électrique.**
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne, mais prévenir le service dépannage Enedis au 09 726 750... suivi des deux chiffres de votre département.**



Enedis - Direction Régionale Alpes

4, boulevard Gambetta
73000 CHAMBERY

SA à directoire et à conseil de surveillance

Capital de 270 037 000 euros

R.C.S. de Nanterre 444 608 442

Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement



enedis.fr



enedis.official



@enedis_alpes



enedis.official

Artisans/Activités à Montcarra

Au fil du bois

Terrasses, parquets, aménagements intérieurs
Eric Badin - 06 29 41 59 09

Charlotte et Bertrand Haar
06 84 19 52 27
www.ecuries-montcarra.fr
ecuries-montcarra@outlook.fr

Commerce ambulant

Tous les jours à 11h, sauf dimanche
Marc Mourot - 06 10 74 46 57

Designer Graphiste

Création de logos/Identités visuelles/Signalétique
Mise en page de tous documents: affiches, dépliants, plaquettes, magazines, brochures, bulletins...
Florence Perriszez - 06 80 89 17 23
www.florenceperriszez.fr
florenceperriszez@gmail.com

Isère Bus

Transports privés
Jean-Marc Gewiss et Patrice Goy
07 89 57 85 14

Les Écuries de Montcarra

Pension, centre équestre, poney-club, équitation western

Les Jardins de Fuysieux

Production et vente de légumes
14 chemin du haras - Fuysieux
Nadège Manchon - 06 26 19 33 95
lesjardinsdefuysieux@gmail.com
https://jardinsdefuysieux.wixsite.com/nadege-manchon

M.M. Électricité

Électricité générale
Mickael Manchon - 06 78 78 32 98
m.m.electricite@orange.fr

Marechal Plomberie

Plomberie, sanitaire, chauffage, dépannages, rénovation
Maréchal Cédric - 06 68 92 67 52

MTB Service

Installation et maintenance sur machines de recyclage
Jean-Luc Dugue - 06 83 64 98 51

Ô Puits gourmand

Bar-Restaurant-Épicerie locale
Chloé Antonuccio et Jérôme Pellier
09 54 80 43 34
https://opuitsgourmand.eatbu.com

ORIENS

Accompagnement/Conseil opérationnel en organisation, ressources humaines, recrutement
Formation en management, communication interpersonnelle
Coaching individuel et collectif
Charlotte Debacker - 06 62 89 16 39
cdebacker@oriens-solutions.com
www.oriens-solutions.com

Paysagiste

Création-Entretien
Thomas Petitpierre - 06 78 87 64 56

Restauratrice

Pour objets d'art et tableaux
Cours de restauration
Atelier sur Bourgoin - Ouvert sur RdV
Sophie De Lamar - 06 61 76 62 10
restauration-d-art.com

Direction générale des Finances publiques

Un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous vous est proposé par la Direction Générale des Finances publiques depuis le 1^{er} novembre 2018.

L'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire. Pour en bénéficier, les usagers particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr Rubrique «**Contact**».

Avec ce nouveau service, les usagers seront reçus ou rappelés par téléphone, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

La demande peut également être prise en compte par téléphone.

Le site permet d'accéder à de nombreuses informations et à l'offre de services en ligne. Les démarches les plus simples (paiements, simples demandes de renseignements, remises de formulaire...) peuvent toujours être effectuées au guichet du Centre des finances publiques sans rendez-vous.



NOUVEAU
GAGNEZ DU TEMPS :
PRENEZ RENDEZ-VOUS !

Sur le site impots.gouv.fr
rubrique «CONTACT»

IsèreADOM



Un N° Vert gratuit pour tous les isérois, pour bien vieillir à domicile :
0800 38 00 38. Du lundi au vendredi de 8 à 20h.
Le samedi de 9 à 12h. www.isereadom.fr

Mme Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT,
députée de la 10^e circonscription de l'Isère

Reçoit sur Rdv au 04 74 19 64 51 tous les jours de 9h à 17h
"le Sémaphore", 5 place Saint-Michel
38300 Bourgoin-Jallieu, 3^e étage.
Adresse e.mail : mmeyniermillefert@gmail.com

MAIRIE

361 Grande rue
38890 MONTCARRA
Tél. 04 74 92 43 31 (sauf mercredi)
Fax : 04 74 80 70 19
mail : mairie.montcarra@orange.fr
Site www.montcarra.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi de 16h à 18h
Jeudi de 14h à 18h
Samedi (semaine paire) de 9h à 12h
Possibilité de Fermeture les samedis en août.

SALLE POLYVALENTE

Tél. 04 74 88 38 17

ECOLE

Tél. 04 74 92 52 67

PÉRISCOLAIRE

Cantine/Garderie : 04 74 88 38 17
ou portable 07 84 90 61 33
periscolaire.montcarra@orange.fr

LES BALCONS DU DAUPHINE

Communauté de communes

Président: **M. Olivier BONNARD**
Siège Social : 3553 route de Chamont
Boîte N°1 38890 SAINT-CHEF
Tél. 04 74 80 23 30
contact@balconsdudauphine.fr
www.balconsdudauphine.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE DOLOMIEU-MONTCARRA

232, rue du stade
Tél. 04 74 92 40 28

MAISON DE SERVICES AUX PUBLICS

Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné
3553 route de Chamont
Rue de la Plaine du Ver – Boîte aux lettres n°1 - 38890 SAINT-CHEF
Tél. 04 74 90 39 10

LOGEMENT

Pour toute demande de logements : un dossier est à déposer auprès de la **Maison de services aux publics**.
Coordonnées ci-dessus, ou en mairie.

ARCHITECTES CONSEILS en URBANISME DU CAUE

(Conseil Architecture Urbanisme Environnement) : Permanences le 2^e vendredi de chaque mois dans les locaux des Balcons du Dauphiné, au Rondeau 3553, rte de Chamont à Saint-Chef, sur RV au **04 74 80 23 30**

Service ADS (Application du Droit des Sols) pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. **Sur RV au 04 74 80 23 30** les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h dans les locaux des Balcons du Dauphiné de Morestel. ads@lepaysdescouleurs.fr

URGENCES

Pompiers : 18 depuis un tél. fixe ou **112** depuis un tél. portable
Police secours : 17 ou **117** depuis un tél. portable
Service Médical d'Urgence : SMUR : 15 ou **115** depuis un tél. portable
Médecins 24/24 : 04 74 932 932
Maison consultants Médipôle de 8h à minuit : 04 74 93 94 95
Dentistes de garde : 04 74 000 666 (dimanche matin uniquement)
Pharmacies de garde : 3237 ou Commissariat de Bourgoin-Jallieu : **Tél. 04 74 43 97 17**
Centre anti-poison de Lyon : Tél. 07 72 11 69 11
Allo enfance en danger 119

EDF dépannage

Tél. 09 72 67 50 38

Allo service public

3939 - Tous vos droits et démarches sur www.service-public.fr

ASSISTANTES SOCIALES

Maison du conseil départemental
18, avenue Frédéric Dard
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. 04 26 73 07 30

BIBLIOTHEQUE INTER COMMUNALE SAINT-CHEF/MONTCARRA

2, rue du seigneur de By à Saint-Chef:
Tél. 04 74 92 59 92
Ouverture les lundis et mercredis de 14h30 à 18h30, et les samedis de 10 à 12 h.
Vacances scolaires : uniquement le mercredi

OSEZ

Relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi - Agence de la Tour du Pin, 4 rue Paul Sage
Tél. 04 74 83 20 95
site osez-asso.com
mail : assistantetdp@osez.asso.fr

ADMN DES BALMES DAUPHINOISES :

14 rue Saint-Theudère
38890 SAINT-CHEF
Tél : 04 74 92 54 80
admrsaintchef@orange.fr
Horaires d'ouverture :
Le lundi de 14h à 17h
Le mardi de 9h à 12h (permanence des responsables-bénévoles) de 12h à 15h (secrétariat)
Les mercredis et jeudis de 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h
Ou sur rendez-vous
Présidente : Mme Solange BOUVIER
Tél 04 74 80 80 01-06 89 33 61 51

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Présidente :
Aimonetto Christiane
Tél. 06 50 19 58 83

SECOURS POPULAIRE

Renseignements :
Gérard Vessiller
Tél. 04 74 92 50 92

DECHETERIE DE COLLONGES

Route de Chamont à Saint-Chef :
Tél. 04 74 92 58 68
Horaires d'hiver :
- mardi et jeudi de 9 à 12 h,
- lundis, merc. et vend. de 14h à 17h,
- le samedi de 9 à 12 h et 14h à 17h.
Horaires d'été :
- mardi et jeudi de 9 à 12h,
- lundi, merc. et vend. de 14h à 18h,
- samedi de 9 à 18h
La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi après-midi. Si le lundi est férié, la collecte est effectuée le mardi

SICTOM

Chemin de la déchèterie
BP 48 38510 PASSINS
Tél. 04 74 80 10 14
Fax 04 74 80 52 08
www.sictom-morestel.fr

Calendrier 2019

FEVRIER

- 10 février :** ACCA – Diots
12 février : Club des Magnauds - Mardi-Gras/ Bugnes
24 février : Les Chignoles de Montcarra - Boudins à la chaudière

MARS

- 22 mars :** ACM - AG à 18h30 en mairie
23 mars : Sou des écoles - Tartes et pizzas cuites au four communal
30 mars : Municipalité - Nettoyage de printemps à partir de 9h
30 mars : Comité de fleurissement - Concert "Stone" à 18h salle polyvalente (Pour la fresque)

AVRIL

- 9 avril :** Club des Magnauds - Repas de printemps Ô Puits gourmand
14 avril : Comité de Fleurissement - Randonnée des Fleurs
28 avril : Comité des fêtes- Diots/buvette/ Animation (pour le financement du char de Montcarra au Comice agricole de St Chef 2019)

MAI

- 8 mai :** Municipalité - Commémoration du 8 mai 1945 à 11h
19 mai : Fête de quartier - Bas du village
26 mai : Élections européennes

JUIN

- 15 juin :** Sou des écoles - Kermesse
16 juin : Animation à l'étang de Gôle - "Plantes sauvages et leurs usages" - 10h à 12h30 Inscriptions auprès d'un OT de la CCBD
29 juin : Fêtes de quartier - Liobard et Fuissieux

JUILLET

- 3 juillet :** Animation à l'étang de Gôle - "Conte" - 19h30 à 21h30 - Inscriptions auprès d'un OT
13 juillet : Comité des Fêtes - Soirée Champêtre et feu d'artifice
14 juillet : Municipalité - Commémoration de la fête nationale à 11h

- 21 juillet :** Animation à l'étang de Gôle - "Musique verte" - 10h à 12h30 - Inscriptions auprès d'un OT de la CCBD
21 juillet : Les Chignoles de Montcarra - Rassemblement de véhicules anciens
30 juillet : Les Magnauds - Repas d'été à La Taverne rustique
31 juillet : Animation à l'étang de Gôle - "Croquis nature" - 14h30 à 17h - Inscriptions auprès d'un OT de la CCBD

AOÛT

- 18 août :** Animation à l'étang de Gôle - "Découverte des arbres" - 10h à 12h30 - Inscriptions auprès d'un OT de la CCBD
3-4 août : ACCA - Tir aux pigeons
24-25 août : Comice agricole - St Chef

SEPTEMBRE

- 2 septembre :** RENTRÉE SCOLAIRE
3 septembre : Club des Magnauds - Reprise des activités
7 septembre : Comité des Fêtes - la Potée de Montcarra
21-22 septembre : Journées du Patrimoine

OCTOBRE

- 8 octobre :** Club des Magnauds - Repas automne
20 octobre : Municipalité - Repas du CCAS

NOVEMBRE

- 11 novembre :** Municipalité - Commémoration de l'Armistice à 11h
17 novembre : Classes en 9 - Repas

DECEMBRE

- 7 déc. :** Sou des écoles - vente de sapins (sur réservation)
8 déc. : Comité des Fêtes - Téléthon et Illuminations du village
14 déc. : Sou des écoles - Café spectacle l'après-midi / Soirée spectacle et choucroute le soir
19 déc. : Club des Magnauds - Repas de Noël

Aux Balcons du Dauphiné : Isle en Scène

17 au 19 mai 2019 : à la ferme des Dames de Saint-Baudille-De-La-Tour

- Vendredi 17 mai :** avant-scène à 18h30 : Les Nanas dans l'rétro, trio vocal féminin
20h30 : Michel Jonasz et Jean-Yves D'Angelo : concert piano-voix
Samedi 18 mai avant-scène à 19h : Coffee Tone : rencontre explosive entre soul, pop et funk
20h30 : Coverqueen : concert rock
Dimanche 19 mai à 15h : Aldebert : Enfentillages 3, concert familial
16h30 : en clotûre du festival : Mister Hole Swing, chanson française